



PAR LA BANDE...

UN JOURNAL ÉLECTRONIQUE CITOYEN

ANNÉE 2014, NO 8/8

Décembre

PAR LA BANDE... POURQUOI ?

Depuis sa création en 1988, le Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM) se fait un devoir de mettre sur pied des activités de formation qui répondent aux besoins du mouvement communautaire. En tant que lieu d'information, d'analyse, d'apprentissage et de citoyenneté, le CFCM s'efforce également de susciter, grâce aux formations et aux événements qu'il appuie, la réflexion et le partage des idées.

Malgré l'intérêt manifeste du mouvement communautaire pour les questions qui touchent aux grands enjeux sociaux, nous avons constaté qu'il était de plus en plus difficile de réunir les organismes autour d'activités qui traitent de ces thèmes. Jugeant toutefois qu'il est primordial que les groupes communautaires se penchent sur ces questions qui touchent l'actualité et les milieux dans lesquels ils agissent, le CFCM a lancé *Par la bande...* pour vous amener à réfléchir sur ces enjeux. À travers ce journal, nous souhaitons donc encourager la réflexion, le partage et la discussion au sein des différents acteurs du mouvement communautaire.

On vous incite donc à réagir aux chroniques qui vous sont présentées dans ce numéro en nous faisant parvenir vos opinions, ou encore en discutant de celles-ci *Par la bande...* avec vos collègues lors de votre prochaine pause café.

Sommaire



**LES GOUVERNEMENTS CONTRE LE
MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE: RÉAGISSONS !**

Par Normand Gilbert,
coordonnateur au RQ-ACA



REGARD SUR L'AUSTÉRITÉ

Entrevue avec Claude Vaillancourt,
président d'ATTAC-Québec



**ANTI-AUSTÉRITÉ ET SOLUTIONS
ALTERNATIVES: ON A LES MOYENS
DE FAIRE AUTREMENT !**
Par Jenifer Olsen, directrice générale à la
CDC du Haut-St-Maurice

DANGER, VAGUE À TRIBORD !

On la voyait venir à l'horizon suite à l'élection du nouveau gouvernement à Québec au printemps dernier. Fomentée par le trio santé qui impose son « slim fast » au déjà maigre citoyen, la vague de mesures d'austérité a bel et bien touché aux côtes de la belle province.

Ces mesures plongent nos barques dans son ressac, comme un flot de retour en arrière : abolition des agences de la santé, des CLD et des CRÉ, suspension des admissions au programme Alternative Jeunesse visant à soutenir les moins de 25 ans dans leurs démarches d'intégration en emploi, amputation de 12,5% au Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS-ACTION) qui soutient des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle et prestataires de l'aide sociale dans leur cheminement d'intégration au marché du travail, et cetera, et cetera.

Bon, certains diront que les finances publiques ne roulent pas sur l'or et qu'il faut se serrer la ceinture. La saine gestion était probablement hors

du contrôle des gouvernements bien veillant qui se sont succédés depuis les 20 dernières années !

Arrachez-moi tout de même l'hameçon que j'ai dans le dos quand je lis que le Canada est, en 2014, la 10ème puissance mondiale avec un PIB de 1 887 milliards de dollars. Et, je tombe en bas de ma barque quand j'entends que l'économie est croissante de 3 % par année depuis 1993.

Rien ne sert de manger du poisson pourri, des solutions existent comme nous le verrons dans les textes qui suivent. Pour leur collaboration à la rédaction de ce numéro, le CFCM remercie Monsieur Normand Gilbert, coordonnateur du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), Monsieur Claude Vaillancourt, président de l'Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et l'Action Citoyenne (ATTAC-Québec) ainsi que Madame Jenifer Olson, directrice générale de la Corporation de développement communautaire du Haut-St-Maurice (CDCHSM).

LES GOUVERNEMENTS CONTRE LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE: RÉAGISSONS !



**Normand
Gilbert**

Militant depuis plus de quarante ans pour la justice sociale et la justice fiscale sur les plans social et politique, Normand Gilbert a travaillé plus de 23 ans à la TROVEP (Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire) de l'Estrie et travaille depuis cinq ans au RQ-ACA (Réseau québécois de l'action communautaire autonome). Par le biais de ce travail, il est impliqué au comité « solutions fiscales » de la Coalition « tarification » et intervient sur plusieurs questions qui touchent les organismes d'action communautaire autonome.

L'ensemble des organismes communautaires, particulièrement les organismes d'action communautaire autonome (ACA), doivent faire face à des défis d'une ampleur grandissante par rapport aux différentes décisions des gouvernements au cours des dernières années.

Depuis plus de quarante ans, les gouvernements fédéral et provincial ne cessent d'appliquer et d'approfondir les mesures découlant d'une vision néolibérale de la société. Cette vision porte des valeurs et des orientations remettant en question le rôle social de l'État tout en favorisant les plus riches de la société.

Les baisses continues d'impôts, profitant principalement aux plus riches et aux compagnies, affaiblissent la capacité de l'État à répondre aux différents besoins de la population en matière de santé, en éducation, sur le terrain de la pauvreté, de l'environnement, etc.

Sous le couvert de la lutte au déficit, les gouvernements coupent dans les dépenses.

Bref, les différentes politiques du gouvernement contribuent grandement à appauvrir la population et à augmenter substantiellement le nombre de personnes s'adressant aux organismes communautaires, dont les banques alimentaires et les soupes populaires.

Au fédéral

Le gouvernement fédéral, dans sa « dérive sécuritaire » privilégie d'augmenter les dépenses des forces armées, la sécurité aux frontières, etc., et ce, au détriment des missions sociales de l'État : santé, éducation, chômage, vieillesse, etc. En continuité de ses orientations, il est très clair que le gouvernement Harper baissera à nouveau les impôts dès qu'un surplus apparaîtra aux livres du gouvernement.

En application de ses orientations idéologiques conservatrices (lire de droite), le gouvernement Harper a, depuis quelques années déjà, coupé ou diminué significativement les vivres aux programmes s'adressant à des organismes luttant pour les droits des femmes, la solidarité internationale, l'environnement, l'itinérance, le logement social, etc. Ces coupures affaiblissent la capacité des organismes touchés à combattre adéquatement les injustices sociales découlant du système économique et social dans lequel nous vivons et des politiques gouvernementales frisant l'indécence morale. Pour de plus amples informations, consulter les deux fascicules produits par *Pas de démocratie sans voix* au <http://www.pasdedemocratiesansvoix.qc.ca/frontpage>.

De plus, le gouvernement fédéral

(via l'Agence du revenu du Canada – ARC) intensifie ses contrôles et vérifications des organismes possédant un numéro de bienfaisance. Encore une fois, ce sont les organismes plus critiques à l'endroit du gouvernement Harper qui sont, comme par hasard, visés par ces vérifications. Au Québec, les groupes en défense collective des droits vivent une situation très particulière et très inconfortable concernant le numéro de bienfaisance. Leur financement gouvernemental provient du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) et, selon les obligations rattachées à ce financement à la mission, ils doivent effectuer des activités politiques non partisans tandis qu'ils sont très limités à tenir ce type d'activités selon les critères d'obtention et de maintien de leur numéro de bienfaisance. La perte d'un numéro de bienfaisance peut avoir un effet catastrophique pour un organisme qui reçoit un soutien de Centraide, de communautés religieuses et même du public en général.

Évidemment, nous ne pouvons passer sous silence la possibilité que les OSBL qui font effectuer leur bilan financier annuel par des comptables agréés se voient imposer de nouvelles normes comptables par le Conseil des normes comptables (CNC) et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP). Les nouvelles normes comptables mises de l'avant par ces organismes lors d'une consultation préoccupent au plus au point les organismes d'ACA puisque les normes comptables se sont nettement alourdies au cours des dernières décennies et, dans certaines situations, peuvent être interprétées comme étant de l'ingérence dans leur vie associative

et démocratique.

En résumé, sur le plan fédéral, le mouvement d'ACA doit lutter tant contre les politiques touchant négativement la population en général, en particulier les plus démunies, que contre les orientations et coupures touchant les organismes communautaires eux-mêmes.

Au Québec

Tout en appliquant les mêmes orientations politiques et fiscales que le gouvernement fédéral, le gouvernement québécois se drapait dans la lutte au déficit pour réaliser ce qui est maintenant convenu d'appeler les politiques d'austérité. Évidemment, ces politiques sont déjà appliquées dans les années 1980 au Québec avec la remise en question du rôle de l'État, suivi d'un saut important avec l'obsession du déficit zéro sous le Parti québécois dans les années 1990 et un approfondissement de ces politiques avec la fameuse réingénierie de l'État avec le gouvernement Charest dans les années 2000.

Le gouvernement Couillard y va de sa propre médecine de cheval et attaque le « modèle québécois » tous azimuts : santé, éducation, centre à la petite enfance, aide sociale, tout y passe ! Avec la commission sur la fiscalité et la commission de révision des programmes, le gouvernement Couillard crée un sentiment d'insécurité chez la population en général mais aussi chez les organismes communautaires.

Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement n'avait pas encore fait connaître ses choix concernant le financement des organismes d'ACA. Osera-t-il couper les subventions à une partie des organismes d'ACA tout en essayant de mettre au pas une autre partie (quitte à bonifier quelque peu leur subvention) pour leur refiler des

tâches assumées par l'État ? Quand le ministre des Finances, M. Carlos Laïtao, déclare « qu'il y a énormément d'organismes communautaires qui peuvent fournir ces services » et « que ça coûte moins cher quand il s'agit d'un réseau étatique » et que les organismes communautaires « pourraient être capables d'aller dans des endroits plus éloignés » (*La Presse.ca*, 27 octobre 2014), on ne peut qu'être sur nos gardes et transmettre clairement notre refus de cette vision utilitariste du mouvement communautaire.

Dans la même veine, il ne faut surtout pas perdre de vue les fameux partenariats publics-philantropiques (PPP sociaux) qui ont pris une place importante dans le financement de projets et qui semblent vouloir se développer encore davantage.

Mais les attaques du gouvernement québécois contre le mouvement associatif québécois ne s'arrêtent pas là. Pensons ici à la réforme du droit associatif (vous savez, la possibilité de mettre sur pied un OSBL avec une seule personne...) ou encore à l'application de la loi sur le lobbyisme à l'ensemble des OSBL québécois.

Et l'espoir

Comme nous avons pu le constater depuis une vingtaine d'années, les différents mouvements sociaux ne sont pas restés les bras croisés face à toutes ces orientations idéologiques rétrogrades et guerrières, à ces politiques mesquines favorisant les plus riches et appauvrissant les autres, à ces changements administratifs pénalisant la population en général, etc. Les plus grandes mobilisations de l'histoire du Québec se sont tenues en ce 21^e siècle. Soulignons pour mémoire la mobilisation contre l'intervention militaire en Irak et pour

la résolution de conflit par la non violence (2003) et les mobilisations contre l'augmentation des frais de scolarité et pour une accessibilité à l'éducation pour toutes et tous (2005 et 2012).

D'autres mobilisations importantes ont aussi eu lieu depuis une quinzaine d'années dont la mobilisation contre la réingénierie de l'État et pour le maintien d'un État social fort (2003-2004), contre la ZLÉA et pour des ententes inter États et inter peuples basées sur le bien commun (2001), contre les gaz de schiste et pour un environnement sain, contre la hausse des frais des centres à la petite enfance et un accès universel et accessible à ce service, etc.

Ces différentes mobilisations prennent racine dans l'éveil de pans importants de la population afin de contrer des orientations et politiques gouvernementales rétrogrades. Les organismes d'ACA jouent un rôle dans cet éveil et doivent assurer d'approfondir et d'enrichir celui-ci par leurs diverses interventions (dont l'éducation populaire) auprès de leurs propres membres et auprès de l'ensemble de la population.

N'oublions pas qu'une des responsabilités des organismes d'ACA est d'appliquer les critères de l'ACA, particulièrement celui qui indique qu'un organisme d'ACA doit « favoriser la transformation sociale », et ce, dans une perspective de justice sociale et de justice fiscale. Les organismes d'ACA doivent s'attaquer aux racines des injustices et, par conséquent, s'attaquer au système économique et idéologique en place.

L'espoir naît de nos rêves et se concrétise seulement si nous luttons pour les atteindre !

REGARD SUR L'AUSTÉRITÉ



**Claude
Vaillancourt**

Monsieur Vaillancourt est membre de l'organisation altermondialiste ATTAC-Québec (Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) au sein de laquelle il assume la fonction de président. Il a écrit plus d'une centaine d'articles dans de nombreux journaux et revues portant sur la politique, la société, l'économie et la culture et il est membre du comité de coordination de la revue À bâbord ! Il tient aussi un blogue sur le site du Journal des Alternatives et donne de nombreuses conférences, principalement sur les sujets reliés à la mondialisation, les accords de libre-échange, l'altermondialisme et la littérature. Militant syndical, il est membre du comité École et société de la FNEEQ (Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec) et enseigne la littérature au Collège André-Grasset.

Le point de vue de Monsieur Vaillancourt saura sans aucun doute nous éclairer sur le sujet de l'heure, soit les mesures d'austérité imposées récemment par le gouvernement au pouvoir...

CFCM- D'entrée de jeu, pourquoi croyez-vous que le gouvernement provincial se lance dans une vague de mesures d'austérité ?

C.V.- À mon avis, ce choix est d'abord et avant tout idéologique parce que dans le fond, il existe plusieurs moyens de rétablir les finances publiques. Un de ces moyens est d'aller chercher plus de revenus. Il est curieux de constater que notre gouvernement n'envisage pas cette solution. Mais, malheureusement, il n'est pas le seul. Le recours aux plans

d'austérité se fait dans beaucoup d'autres pays. Par exemple, la réduction et le plafonnement de la masse salariale dans la fonction publique ont été appliqués dans 98 pays, le rationnement et le ciblage des filets de protection social dans 80 pays, la réforme des retraites dans 86 pays, la réforme des systèmes de santé dans 37 pays. On voit donc qu'il y a une espèce de vague de fond que notre gouvernement, au lieu d'être innovateur, suit sans se poser de questions. Ce qui donne des résultats extrêmement douteux. Ces mesures peuvent réjouir le milieu des affaires : les services publics étant fragilisés, la privatisation d'une partie de ces services est présentée comme une solution pour sortir de la crise. Dans les pays où les mesures d'austérité ont été appliquées le plus radicalement, comme en Grèce, les services publics sont cédés à l'entreprise privée et qui sont gérés de façon à générer le plus de profits. On profite donc d'une situation de faiblesse pour enrichir certaines compagnies. On peut donc se poser la question à savoir si le gouvernement est véritablement là pour protéger les intérêts des citoyens ou pour soutenir ceux des grandes compagnies.

CFCM- Et les grandes compagnies ne semblent pas être imposées davantage en cette période d'austérité.

C.V.- Sur la scène fédérale, non seulement elles ne sont pas imposées davantage, mais le gouvernement Harper a réduit leur taux d'imposition. Le Canada a le taux de taxation des entreprises privées le plus bas des pays du G-7, soit 15 %. Cette situation agit sur le Québec et fait en sorte qu'il y a moins de revenus au fédéral et donc moins de transferts fédéraux vers les provinces. Pour ce qui est

du gouvernement à Québec, les impôts des grandes entreprises n'ont pas été augmentés, comme si c'était quelque chose à laquelle il ne fallait absolument pas toucher. Nos gouvernements prétendent que les entreprises investiront davantage si elles sont moins imposées. Mais ces avantages existent depuis assez longtemps pour que l'on puisse constater qu'avec cet argent supplémentaire, elles vont plutôt jouer leurs profits sur les marchés financiers, et rien de tout cela ne revient à la population.

CFCM- Et cette vague d'investissements de la part des grandes entreprises était supposée créer plusieurs emplois.

C.V.- Sans investissement, difficile de créer des emplois. Étant donné que les entreprises ici sont déjà peu imposées par rapport à ce qui se fait dans d'autres pays, aux États-Unis par exemple, nous pourrions les augmenter pour avoir des impôts équivalents ou légèrement en dessous, sans nuire à l'attraction des investisseurs dans un contexte de concurrence fiscale entre les États. L'État canadien est presque devenu paradis fiscal. Quand on pense que la compagnie Burger King a acheté Tim Hortons parce que finalement ici elle payait moins d'impôts. Est-ce que ça nous donne plus d'argent à nous ? Eh bien non, encore une fois, ce n'est pas de l'argent qui redescend au citoyen, c'est de l'argent qui reste dans les hautes sphères financières.

CFCM- Dans un autre ordre d'idées, croyez-vous que certaines compressions peuvent être saines pour l'économie québécoise ?

C.V.- Il faut voir ça d'une manière globale, peut-être que certaines coupes seront nécessaires, mais il

est clair qu'à l'heure actuelle, ce qu'il faut aller chercher c'est davantage de revenus. Le problème est que le gouvernement du Québec s'est privé de 8 milliards de dollars par année en additionnant des baisses d'impôts depuis 2001. On dit maintenant aux citoyens qu'il faut couper dans les programmes et les services publics. Il y a quelque chose d'incohérent ici parce que les dépenses reliées aux services publics et aux programmes sociaux n'ont pas vraiment augmenté. Ce qui a baissé, ce sont les revenus.

CFCM- Avec la crise financière de 2008, probablement que certains revenus que l'État aurait pu percevoir ont été moindres qu'espérés. Dans une situation où l'économie va moins bien, pourquoi le gouvernement n'envisage pas d'opter pour une politique de relance au lieu d'une politique d'austérité afin de stimuler l'économie en augmentant les dépenses de l'État ? Serait-ce trop risqué ?

C.V.- Il y en a plusieurs qui pensent que c'est une excellente idée. Les politiques de relance ne doivent pas se faire n'importe comment. On pourrait commencer de façon très ciblée, par exemple en s'attaquant aux changements énergétiques. Notre économie est encore extrêmement basée sur le pétrole et le gaz naturel. Pourquoi on n'investirait pas dans l'énergie solaire et d'autres sources d'énergies renouvelables ? En plus de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre, l'État pourrait investir dans ces énergies renouvelables et percevoir des revenus liés à cette production d'énergie. C'est désolant de constater que ces solutions, réalistes, raisonnables et faisables, sont rejetées du revers de la main comme s'il s'agissait de choses fantaisistes. Le lobby du pétrole qui fait pression sur le gouvernement est bien réel

et il y a un manque de courage politique qui empêche d'aller dans cette direction.

CFCM- Si l'on regarde sur la scène internationale, quelles leçons pourrait-on tirer des expériences de la mise en place de mesures d'austérité ?

C.V.- Si l'on tient compte des expériences antérieures, le résultat est extrêmement mauvais. Les revenus des citoyens baissent, la consommation et les dépenses publiques sont moindres, ce qui fait qu'on se retrouve dans une espèce de trappe dont on n'arrive plus à sortir. Il est intéressant de se rappeler que le premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, a annoncé à la suite de son élection que chaque personne au pays serait affectée par ces mesures et qu'elles s'appliqueraient pendant « des années, voire des décennies ». Tout ça semble être un inquiétant projet de société, et quand on observe le gouvernement Couillard depuis qu'il est au pouvoir, on doit constater que le seul message qu'il a envoyé à la population, c'est qu'il faut faire des coupes, encore des coupes, et qu'il faut réduire le financement. C'est son seul et unique projet. Cela n'a rien d'un gouvernement de bâtisseurs qui a des projets pour sa population. Dans le passé, plusieurs pays ont adopté de semblables plans d'austérité. Les pays du Sud surtout, avec les plans d'ajustement structurel du Fonds monétaire international. On a remarqué qu'en conséquence, la dette et le déficit continuaient d'augmenter ! On fait la même chose en Europe, c'est le même problème, on s'enfonce dans la récession et il n'y a absolument pas de sortie de crise. Ce projet est donc forcément mauvais.

CFCM- Vers quoi faut-il se tourner pour aller chercher les huit à dix milliards de manque à gagner ?

Que proposent ATTAC-Québec et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics ?

C.V.- Le principe général est d'aller chercher des revenus. Il y a énormément d'argent qui circule. Comme le mentionnait l'économiste Piketty, il y a infiniment plus d'argent qui circule qu'il n'en faut pour payer la dette. En d'autres mots, on pourrait ne prendre qu'une portion de l'argent qui circule pour régler le problème de la dette dans quasiment tout les pays du monde. Donc l'argent existe, il faut aller le chercher. Il y a toutes sortes de moyens, un de ceux-là qui semble très intéressant pour le Québec, c'est d'établir de nouveaux paliers d'imposition, voire une dizaine, pour aller puiser davantage dans les revenus les plus élevés. On peut aussi taxer le capital davantage. Celui-ci est moins taxé que les salaires. Quelqu'un qui vit de son capital, c'est quelqu'un qui vit sans travailler. Il y a quelque chose d'anormal que cet argent qui fructifie tout seul soit moins taxé que les salaires. Il y a aussi une taxe sur le capital que le gouvernement québécois a retiré et qu'on pourrait rétablir. On pourrait lutter beaucoup plus efficacement contre l'évasion et l'évitement fiscaux. Plusieurs personnes très riches trouvent le moyen de sortir de l'argent du pays, de la cacher dans les paradis fiscaux et de ne pas payer d'impôt. Ce sont des sommes considérables. À ATTAC-Québec, nous avons aussi l'originalité de demander une taxe sur les transactions financières. Il y a des milliers et des milliards de dollars qui s'échangent tous les jours sur les marchés financiers; il suffirait d'une faible taxe pour aller chercher des revenus considérables. Il y a 13 pays actuellement qui appliquent une telle taxe de ce type. À l'échelle d'un pays, ce ne sont pas des revenus qui sont gigantes-

ques, mais ce sont des revenus supplémentaires. On établit aussi un principe qui dit au milieu de la finance qu'il doit contribuer à la bonne santé des finances publiques et faire lui aussi sa «juste part». Bref, ce ne sont pas les solutions qui manquent. Encore une fois, je reviens sur le problème de l'absence de volonté politique d'agir dans le bon sens. Nous avons des gouvernements tellement influencés par des idéologues de droite et par les intérêts des grandes entreprises qu'ils n'osent rien faire.

CFCM- Quel est le pouvoir d'influence du mouvement commu-

nautaire et de la population en général sur le gouvernement?

C.V.- Je crois que la place du mouvement communautaire est centrale et extrêmement importante. C'est lui qui est le mieux placé pour voir les effets des mesures d'austérité sur la population. Ce ne sont certainement pas les banquiers, les amis de nos élus et les lobbyistes qui ont ce regard. Le mouvement communautaire est donc là où se vivent les problèmes et a pour mission d'alerter l'ensemble de la population et les gouvernements des effets absolument terribles de l'austérité. Je crois que ce mouvement prend très bien

ses responsabilités et qu'il est très actif. On voit le rôle que joue la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, composée de représentants du mouvement communautaire, qui a entre autres organisé la grande manifestation du 31 octobre. Ce qui est compliqué pour les organismes est de prendre position et mener des actions à l'endroit des instances qui les financent pour offrir des services à la population. Il est important que le mouvement communautaire, et c'est ce qu'il fait, ne néglige pas cette dimension politique afin d'informer le public et le gouvernement des effets de l'austérité.

ANTI-AUSTÉRITÉ ET SOLUTIONS ALTERNATIVES: ON A LES MOYENS DE FAIRE AUTREMENT !



**Jenifer
Olsen**

Mme Olsen est directrice générale de la Corporation de développement communautaire du Haut St-Maurice (CDCHSM). La mission de la CDCHSM est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique du milieu, et ce, dans une perspective globale, alternative et solidaire.

Les élections provinciales d'avril dernier ne nous préparaient pas à ce que nous dénonçons aujourd'hui. Les annonces, les ballons d'essai, les rumeurs arrivent de partout et vont dans tous les sens. Les stratégies déployées par le gouvernement et ses moyens imposants pour ancrer l'idée d'austérité auprès de la population vont bon train. Dans plusieurs milieux communautaires, on craint la démobilisation, l'éparpillement, l'isolement, parce que le Québec dont nous rêvions est en rupture

d'humanisme. Alors, rappelons-nous que les choix politiques de ce gouvernement ne sont pas coulés dans le béton, ils ne résultent que de choix politiques et idéologiques !

On a les moyens de faire autrement ! Voilà le mot d'ordre de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics qui, depuis 2009, fait un énorme travail d'éducation et de sensibilisation auprès de quiconque veut penser notre économie différemment. À ce jour, la Coalition, qui regroupe 85 instances nationales et régionales provenant de divers horizons, propose 18 solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses qui permettraient à l'État de s'épanouir, de choisir de travailler pour la population et de démentir l'idée qu'elle n'existe qu'aux dépens du secteur privé !

On reconnaît la Coalition à sa main rouge, main rouge qui nous rappelle qu'il faut s'arrêter, qu'il y a danger ! Elle veut que l'on réfléchisse et que l'on réalise que des

alternatives à l'austérité existent et que la santé d'un pays passe d'abord par le bien-être de sa population. La Coalition "main rouge" revendique une répartition équitable de la richesse en rééquilibrant ce que chaque personne, chaque entreprise, donne et reçoit de l'État.

Dans son document "10 milliards de solutions", concernant les particuliers, la Coalition propose d'établir dix paliers d'imposition, d'abolir le crédit d'impôt sur les gains de capital (résidence principale exemptée), de diminuer le plafond des REER en le faisant passer de 24 270 \$ à 12 000 \$ et de moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés.

Par ailleurs, afin de rééquilibrer la fiscalité des particuliers et celle des entreprises, la Coalition propose d'augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises, le faisant passer de 11,9 % à 15 %. Elle suggère d'abolir le crédit d'impôt pour gain en capital, d'éliminer les mesures per-

mettant de reporter le paiement des impôts dus, de revoir les politiques de congés fiscaux et de réduire les subventions aux entreprises. Elle recommande aussi d'augmenter les redevances sur les ressources naturelles, et ce, dans le respect des revendications autochtones et en tenant compte du partage des revenus avec les communautés locales.

De plus, la Coalition "main rouge" recommande de lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal, de contrer la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats gouvernementaux. Elle appelle le gouvernement à cesser de recourir aux agences de placement privées dans les institutions publiques de santé et d'adopter des mesures de contrôle pour le coût des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments. Elle lui suggère aussi de cesser d'utiliser les "cliniques médicales" spécialisées et de ne plus recourir aux partenariats public-privé (PPP) dans la construction d'infrastructures publiques. Enfin, elle recommande d'adopter une politique de rémunération maximale des cadres et dirigeants des institutions pu-

bliques, parapubliques et des sociétés d'État.

En bref, tout en s'opposant à l'approche austère actuelle, la Coalition "main rouge" propose au gouvernement de récupérer, annuellement, de l'argent à travers des mesures audacieuses de contrôle des dépenses et en allant chercher des revenus fiscaux supplémentaires dans des secteurs qui, pour des raisons douteuses, semblent intouchables.

Selon Éric Pineault, sociologue, économiste et professeur à l'UQAM, "l'État québécois, les services publics canadiens offerts au Québec et les services sociaux et communautaires" représentent 30 % du PIB. On parle donc de richesse créée par "l'économie du public".

On oublie trop souvent que les salarié-es de l'État, et ceux qui gravitent autour, entretiennent un niveau de vie, payent de l'impôt et participent à faire rouler l'économie au sens large. Cette expertise, ce savoir-faire, ces emplois font partie du "bien commun", ils sont les protecteurs de ce patrimoine que nous bâtissons et entretenons de façon dynami-

que depuis plus de 50 ans. Le "système", comme tout système, doit être amélioré, constamment et rigoureusement, toutefois, souvenons-nous que nous devons aussi le préserver puisqu'il soigne, éduque, soutient, protège et contribue, par son existence même, à la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Le travail de la Coalition "main rouge" permet de nous solidariser pour exiger des services publics adéquats, libres de collusion et de corruption et des programmes sociaux répondant aux besoins de toutes et tous. Adhérons à sa mission ! Ensemble, nous avons la liberté, les connaissances, l'énergie pour changer la direction qu'a prise le gouvernement. Ensemble, avec la Coalition "main rouge", pour une société juste et équitable, car nous avons les moyens de faire autrement !

Pour en savoir plus, consultez le site web de la Coalition à l'adresse suivante : nonauxhausses.org.

Pour entendre Éric Pineault parler d'austérité, visionnez la courte vidéo à l'adresse suivante: http://www.youtube.com/watch?v=Zzh7fE_vjgw.

**Pour réagir aux articles ou pour en écrire un,
contactez-nous à l'adresse suivante :**

parlabande@cfcmmauricie.org



CFCM
Centre de Formation
Communautaire de la Mauricie

39, Bellerive, Trois-Rivières, Qc, G8T 6J4

819-379-8054, www.cfcmmauricie.org